## Pouvoir d'emprunt

Je voudrais bien que le ministre des Finances (M. Lalonde) ou le premier ministre (M. Trudeau) puissent venir dans ma circonscription et passer une semaine à mon bureau de comté. J'aimerais qu'ils puissent entendre le propriétaire d'une entreprise de déménagement de ma circonscription qui était en affaires depuis 25 ans et qui fournissait du travail à 35 employés. L'été, il doublait le nombre de ses employés en embauchant des étudiants. Pour commencer, c'est un homme qui n'a jamais demandé l'aumône du gouvernement pas plus qu'un million de dollars pour remettre son entreprise sur les rails, préférant compter sur son avoir, son courage et son labeur.

Qu'est-il advenu de cette entreprise? Pour lui donner plus d'envergure le propriétaire a contracté un emprunt portant intérêt à 10 ou 12 p. 100. L'année suivante, ces 12 p. 100 devenaient 22 et 24 p. 100. Disparue la marge bénéficiaire de 10 p. 100! Non seulement sa marge bénéficiaire de 10 p. 100 était disparue, mais le fardeau de sa dette s'alourdissait chaque mois de 2 p. 100. Au fur et à mesure que sa dette s'alourdissait, ses liquidités devenaient de plus en plus limitées. Mais le propriétaire en question peut-il simplement s'adresser à la banque pour emprunter de nouveau? Pas du tout. Son entreprise a été mise sous séquestre, puis a été déclarée en faillite.

Il y a deux ans, les manchettes de nos journaux locaux annonçaient que les entreprises allaient de l'avant. Peu à peu, les mesures politiques du gouvernement sont entrées en vigueur. Aussitôt, les banques se sont mises à resserrer le crédit qu'elles accordaient aux petites entreprises. Cet homme n'a donc pas réussi à obtenir le financement à court terme dont il avait besoin pour faire face à ses difficultés de caisse. Mais il s'est accroché, tout d'abord en offrant en garantie ses avoirs dans une autre propriété. En dernier lieu, c'est sa maison et sa voiture qu'il a offertes en garantie, mais un beau jour, la banque a tout saisi et fermé la porte de l'entreprise au nez des 35 employés. Il ne s'agit que de 35 personnes, et non pas de 1.6 million de chômeurs. Mais ces 35 personnes se sont retrouvées sans travail à cause de l'incapacité de leur employeur de tenir le coup. Cet incident est chose courante.

Il fut un temps où les banques prêtaient en fonction des avoirs et de l'inventaire. La question des liquidités n'était qu'un facteur. Aujourd'hui elle est le seul. La règle maintenant consiste à liquider l'inventaire à 90 p. 100 de perte. Les employés n'ont même plus d'argent à investir pour tirer partie de l'inventaire. Ce problème est fréquent.

Le dynamisme de cet entrepreneur a été étouffé. Ce créateur d'emplois n'en est plus un, et il ne le redeviendra plus. Au lieu d'emprunter sans cesse à gauche et à droite pour renflouer les grandes entreprises, le gouvernement devrait se pencher sur le sort des petites entreprises et, compte tenu de leurs avoirs et de leur inventaire, sans oublier que le marché a comme un regain de vigueur et que les taux d'intérêt ont baissé, les aider à tenir bon durant les six prochains mois. Malheureusement, le gouvernement permet aux banques et aux autres établissements

financiers de fermer ces petites entreprises. On les a maintenues dans l'attente d'une reprise et, ce moment arrivé, les banques vont maintenant s'emparer de leurs actifs pour les liquider et les vendre à rabais à quiconque voudra s'essayer. L'homme d'affaires dont j'ai parlé n'avait pas de ministre à qui s'adresser, notamment un ministre des Finances à qui il aurait pu dire: «Voici, cher ami, il me faut encore quelques millions de dollars». Il ne pouvait pas non plus appeler l'ancien ministre des Finances pour lui dire qu'il lui fallait \$850 d'honoraires par jour pour lui expliquer pourquoi l'économie va mal.

J'ai peine à voir, en particulier, des hommes d'affaires qui avaient réussi, qui possédaient maison et automobile, dégringoler jusqu'à devoir compter sur l'assurance-chômage et le bienêtre social pour subsister. Ils ne peuvent pas remonter la pente parce qu'on les a saignés à blanc.

J'ai ici une lettre semblable à celles que doivent recevoir tous les députés. On ne peut manquer de s'émouvoir devant ces appels et de vouloir trouver une solution. Voici ce que me dit cet électeur:

Nous avons grand besoin d'emplois. Je n'ai pas travaillé depuis 1980. Je ne touche pas de prestations d'assurance-chômage. J'ai cotisé pendant 25 ans sans jamais demander à être pris en charge. Je n'ai pas non plus droit aux prestations de bien-être social ou de maladie. J'ai toujours été honnête et bon travailleur et je n'ai jamais causé aucun tort à mon pays. Je ne trouve plus moyen de faire vivre ma famille. Mes anciens employeurs pourront fournir des références au besoin. On peut vérifier mon honnêteté.

Je me demande qui vérifiera l'honnêteté du gouvernement, qui prétend pouvoir emprunter des milliards de dollars pour les jeter par les fenêtres, alors qu'il devrait faire tourner le moteur de la production que sont les petites entreprises au Canada.

Le gouvernement nous demande un pouvoir d'emprunt parce qu'il a dépensé un milliard de dollars de plus que le montant prévu il y a tout juste quelques mois.

## M. Blenkarn: Non, 3 milliards et demi.

M. Wenman: Cela dépend des prévisions que l'on prend. Ce pourraient être les prévisions de la semaine dernière, du mois dernier ou du mois prochain. Par ailleurs, le gouvernement veut emprunter encore 5 milliards pour cette année et 14 milliards pour l'année prochaine. A quoi servira cet argent? Nous n'avons même pas de budget pour savoir à quoi le gouvernement prévoit dépenser cet argent. Ce montant de 19 milliards représente le pouvoir d'emprunt le plus élevé qui ait jamais été demandé dans l'histoire canadienne.

Je terminerai en disant que notre pays est mal en point. L'homme d'affaires canadien est en mauvaise posture. J'espère que le gouvernement aura le courage d'utiliser une partie de l'argent que le projet de loi lui permettra d'emprunter pour accorder un sursis de six mois aux entreprises qui existent depuis 25 ans. Si on les aide à franchir ce cap, elles survivront. Le gouvernement ne devrait pas continuer à détruire les petites entreprises qui créent des emplois réels au Canada. Elles ne disparaîtront pas si le gouvernement crée le climat économique qui leur convient.